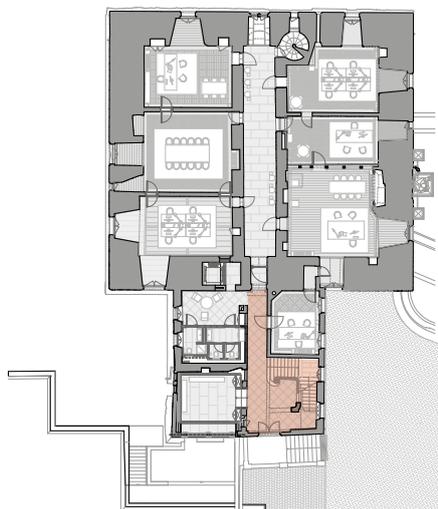

CONCOURS D'INTERVENTION ARTISTIQUE « ART & ARCHITECTURE »
RAPPORT DU JURY

BÂTIMENT

**CONSERVATION-RESTAURATION
DU CHÂTEAU CANTONAL SAINT MAIRE**
Place du Château - Lausanne



- 1. Introduction**
- 2. Données générales**
 - 2.1 Organisateur et adjudicateur
 - 2.2 Budget disponible
 - 2.3 Forme de concurrence et procédure
 - 2.4 Intervention artistique
 - 2.5 Sites d'intervention proposés
 - 2.6 Conditions particulières
 - 2.7 Calendrier
- 3. Participants**
 - 3.1 Artistes invités
- 4. Séance de jugement**
 - 4.1 Date et lieu
 - 4.2 Composition du jury
- 5. Délibération du jury**
 - 5.1 Conformité des dossiers présentés
 - 5.2 Déroulement et appréciations du jury
 - 5.3 Choix du lauréat
- 6. Critique des projets**
 - 6.1 « Noble bréviaire »
Ariane Epars
 - 6.2 « La Batoille »
Camille Scherrer
 - 6.3 « Le temps par le milieu »
Carmen Perrin
 - 6.4 « Why Patterns ? »
Francis Baudevin
 - 6.5 « Nuage d'Argent »
Adrien Rovero
 - 6.6 « Si les dimensions le permettent »
Sandrine Pelletier
 - 6.7 « La vie de château »
Pierre Schwerzmann
 - 6.8 « Spectre »
Vincent Kohler
- 7. Recommandation du jury**
- 8. Conclusion**
- 9. Disposition finales**
 - 9.1 Approbation du rapport et signatures

1. Introduction

Mis en œuvre systématiquement depuis 1974, le principe de l'intervention artistique est officialisé par un Règlement concernant l'intervention artistique sur les bâtiments de l'Etat (RIABE) daté du 1^{er} avril 2015.

L'intervention artistique «Kunst am Bau» consiste dans l'intégration à l'intérieur ou à l'extérieur de l'édifice d'une œuvre tendant à lui donner un certain caractère ou à mettre en valeur son architecture (art. 2, RIABE, édition du 01.04.2015).

Dans ce sens, il est souhaité qu'une collaboration s'établisse entre artistes et architectes afin d'intégrer de façon pertinente l'œuvre dans l'espace architectural du bâtiment. L'intervention artistique doit chercher une résonance avec le lieu, le projet architectural et ses occupants, et ainsi contribuer à donner au nouveau bâtiment son identité.

De 1979, année du premier concours officiel d'intervention artistique, à nos jours, pas moins de 100 projets ont été réalisés par le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPaL).

Selon les bases définies dans le RIABE (art. 2, édition du 01.04.2015), le montant consacré à la réalisation de l'intervention artistique est proportionnel au montant des travaux de construction.

2. Données générales

2.1 ORGANISATEUR ET ADJUDICATEUR

Le maître de l'ouvrage et adjudicateur, est l'Etat de Vaud, représenté par le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPaL).

L'organisation de la procédure est assurée par le maître de l'ouvrage.

2.2 BUDGET DISPONIBLE

Le montant disponible pour la conception et la réalisation de l'intervention artistique dans le cadre du projet de conservation-restauration du château cantonal Saint Maire à Lausanne est de CHF 110 000.- TTC. Ce montant inclus la rémunération de l'artiste.

2.3 FORME DE CONCURRENCE ET PROCÉDURE

La procédure d'attribution du mandat est un mandat d'études parallèles sur invitation.

La forme de concurrence s'apparente au règlement des mandats d'études parallèles d'architecture et d'ingénierie de la Société suisse des Ingénieurs et Architectes, SIA143 (édition 2009).

Cette procédure sur invitation a été choisie par la Commission d'intervention Artistique (CoArt), constituée conformément au règlement.

La procédure est conforme à l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP), la Loi vaudoise sur les marchés publics (LVMP) et son règlement d'application (RLMP). Elle n'est pas soumise aux accords OMC.

2.4 INTERVENTION ARTISTIQUE

« Sur la colline de la Cité, le Château Saint Maire, au côté du Parlement, constitue la figure de proue de plusieurs bâtiments abritant le pouvoir et l'administration du canton. Le château en est le plus emblématique en raison de son enracinement historique: après la période des temps épiscopaux où la vocation du château fut défensive et résidentielle, le Château Saint Maire a servi sans discontinuer à abriter les activités liées à la direction politique et à la haute administration du canton. Toutes les salles et pièces ont été et sont utilisées dans le cadre de l'activité du gouvernement et de l'administration. L'expression « le château » est fréquemment employée pour signifier « le gouvernement ».

Il en a été ainsi dans le passé et il en sera ainsi dans le futur. L'assise géographique de l'Etat cantonal s'identifie à la Cité. L'affectation du château pour l'avenir se confond avec les soins actuels et futurs du Conseil d'Etat ainsi que de l'administration qui le sert directement.

Mais pas seulement. Les autorités souhaitent que la vénérable bâtisse, sans devenir un véritable lieu de visite populaire - sa vocation ne le permet pas - s'ouvre davantage à l'extérieur. Ainsi, de nouveaux espaces de réunion et de travail seront à disposition non seulement des utilisateurs du château mais aussi pour d'autres. La circulation dans l'édifice permettra de présenter plus souvent et plus commodément ses éléments artistiques et historiques aux personnes qui demanderont à les voir. Ainsi, l'intervention artistique pourra répondre à la force, à la beauté, au symbole et à l'histoire du lieu sur la base d'un constat: les autorités entendent perpétuer la vocation de celui-ci dans l'esprit d'ouverture qui caractérise la politique cantonale de ce début de millénaire et non dans la vision opaque, sombre et angoissante d'un Kafka. »

Vincent Grandjean,
Chancelier de l'Etat de Vaud

2.5 SITES D'INTERVENTION PROPOSÉS

La commission artistique a souhaité mettre l'accent sur une intervention artistique qui engage un rapport cohérent avec le contexte historique et architectural du château et la fonction gouvernementale qu'il abrite, dans des lieux choisis pour leur fonction « publique ».

Trois lieux d'intervention possibles sont proposés aux concurrents :

- Niveau -2:
caves Nord et Sud :
foyer/cafétéria et salle de presse.
- Niveau -2 / +1:
escalier de l'Annexe Delagrangé sur tout son développement.
- Niveau +3:
salle de réunion vitrée dans la toiture du grand comble.

Chaque concurrent choisira un seul lieu et y développera son projet.

2.6 CONDITIONS PARTICULIÈRES

Pour la suite du développement du projet, les conditions particulières suivantes seront respectées :

- l'intervention proposée doit satisfaire aux conditions de sécurité inhérentes à sa localisation. Dans les espaces de circulation principale du bâtiment, fonctionnant également comme voie de fuite, aucun encombrement sur les zones de passage ne pourra être admis. L'utilisation de matériau inflammable ou présentant un risque en matière de protection incendie doit être exclue ;
- l'intervention ne doit pas constituer une gêne pour l'exploitation normale des locaux (source de bruit, odeur, etc.) ;
- l'entretien ou l'exploitation de l'œuvre proposée ne doivent pas engendrer des coûts ou des difficultés techniques disproportionnés.

2.7 CALENDRIER

- Visites du site
21 et 28 juin 2016
- Engagement de participation des concurrents
1^{er} juillet 2016
- Délai d'envoi des questions
8 juillet 2016
- Envoi des réponses aux questions
22 juillet 2016
- Rendu des projets
11 novembre 2016
- Présentation des projets
29 novembre 2016
- Délibération du jury
29 novembre 2016
- Désignation du lauréat
9 février 2017
- Recommandation et proposition d'adjudication
février 2017
- Délai d'exécution de l'œuvre
15 décembre 2017

3. Participants

3.1 ARTISTES INVITÉS

La Commission artistique a décidé d'inviter neuf artistes. Huit d'entre eux ont rendu un projet :

Francis Baudevin LAUSANNE

Ariane Epars CULLY

Sandrine Pelletier LAUSANNE

Carmen Perrin GENÈVE

Adrien Rovero RENENS

Camille Scherrer OLLON

Pierre Schwerzmann NYON

Vincent Kohler LAUSANNE

4. Séance de jugement

4.1 DATE ET LIEU

Le mardi 29 novembre 2016 de 8 h à 17 h, salle des Amis de la Cité, rue de la Barre 2, Lausanne.

4.2 COMPOSITION DU JURY

Présidence :

M. Emmanuel Ventura
Architecte cantonal, SIPaL-DFIRE

Vice-présidence :

Mme Nicole Minder
Cheffe de service, SERAC-DFJC

Membres :

M. Vincent Grandjean *
Chancelier d'Etat, DSAS

M. Philippe Pont
Chef de service, SIPaL-DFIRE

Mme Chantal Prod'Hom
Directrice du Mudac,
Présidente du Conseil de Direction Pôle Muséal

Mme Florence Grivel
Historienne de l'art, Spécialiste Arts visuels RTS

M. Filipe dos Santos
Historien de l'art,
Conservateur du Château de Gruyères

M. Danilo Mondada
Architecte EPFL-SIA,
Architecte mandataire CMC

Membre suppléant :

M. Bernard Verdon
Chef de projet, architecte, SIPaL-DFIRE

* n'a pas pu être présent aux délibérations du jury.

5. Délibération du jury

5.1 CONFORMITÉ DES DOSSIERS PRÉSENTÉS

La Commission artistique a vérifié:

- le respect du délai de restitution des projets;
- le respect des contraintes du programme, à savoir:
 - les documents demandés;
 - l'identification;
 - les lieux proposés;
 - la cible financière.

Huit candidats ont déposé un projet dans les délais fixés.

Chaque artiste invité ayant rendu un travail admis au jugement reçoit une indemnité fixe de CHF 2000.- TTC.

5.2 DÉROULEMENT ET APPRÉCIATIONS DU JURY

Le jury relève tout d'abord l'excellente qualité de l'ensemble des projets rendus, la richesse et la diversité des interventions.

Les concurrents sont allés assez loin dans le détail et ont apporté au jury l'assurance de la faisabilité de leur œuvre dans le budget à disposition.

Le Président du jury propose de procéder par tours éliminatoires:

A l'issue du premier tour, les deux projets suivants sont éliminés:

- «Spectre»;
- «La vie de château».

Sont éliminés au deuxième tour les projets:

- «Why Patterns?»;
- «Nuage d'argent»;
- «Si les dimensions le permettent».

Est éliminé au troisième tour le projet:

- «Le temps par le milieu».

Est éliminé au quatrième tour le projet:

- «La Batoille».

Le jury procède à un tour de repêchage et confirme l'élimination des projets pré-cités.

5.3 CHOIX DU LAURÉAT

C'est à l'unanimité que le jury choisit comme lauréat le projet:

- «Noble bréviaire»
dont l'auteure est Mme Ariane Epars, artiste

Le jury décide de ne pas faire de classement.

6. Critique des projets

PROJET LAURÉAT

6.1 ARIANE EPARS — « NOBLE BRÉVIAIRE »

Simple comme une série de 13 mots. Profond et subtil comme un pont entre ce qui a été, ce qui est et ce qui sera. Des mots forts, à la fois étonnants et universels ; aujourd'hui encore, ils font sens. Ces mots appartiennent au bréviaire allégorique commandité en 1500 par Aymon de Montfalcon dont on peut apprécier partiellement les fresques sur le mur sud du corridor du bâtiment, l'artiste les extraits de leur contexte, les fait descendre – au sens propre comme au figuré – sur le mur de la cage d'escalier et les révèle à l'aide d'un scalpel de restaurateur, les mots apparaissent sertis dans une typographie suisse contemporaine qui s'inspire d'une ancienne.

Le jury a particulièrement été sensible à la pertinence du projet et à sa façon de penser dans ce contexte de rénovation, conservation, transformation. L'apparition de ces mots « fantômes », par soustraction (l'artiste prélève ces copeaux de temps inscrits dans les badigeons ou enduits successifs) plutôt que par addition, exprime non seulement l'écho humaniste créateur de liens entre le passé et le présent mais se lit aussi comme un manifeste possible du pouvoir d'aujourd'hui avec les mots du pouvoir d'avant. A ce manifeste, s'ajoute la lumière rasante du jour faisant vivre, estomper ou vibrer ces mots.

L'artiste souhaite soulever les couches jusqu'à la chaux du XVIII^e, le jury l'invite cependant à jouer davantage avec les diverses strates de badigeon afin de donner aux mots des nuances variées.

Projet passionnant et fertile, complet et complexe qui a séduit à l'unanimité.

Noble bréviaire

INTRODUCTION

Le château Saint Marc: une silhouette familière, des murs de molasse tout usés à portée de main, le monument à Davel.

Visiter le château du sous-sollement aux combles, la pierre à nu, le toit ouvert sur la ville, la cathédrale, le lac, découvrir dans la goussière et le bruit du chantier les espaces occupés des siècles durant par les représentants du pouvoir fut bouleversant. Les peintures gothiques et de la Renaissance au premier étage sont particulièrement touchées par leur beauté, leur portée, par leur simple existence. Les traces de gignettes et de mortelogs laissés par les actes iconoclastes des réformateurs sur ces peintures et fresques murales révélées en 1909 lors de travaux de restauration et de conservation ont résigné en moi, fait écho à la toujours actuelle destruction d'œuvres d'art et à ma pratique artistique culturellement marquée par l'absence d'images matérielles.

INTERVENTION ARTISTIQUE

Site choisi: Dans l'anneau Delagrange, la surface du mur Est de la cage de l'escalier monumental, du rez de chaussée à l'adoucissement sous le plafond.

Sur le mur, à même son enduit (actuel ou rafraîchi), soulevés, détachés, insérés délicatement au scalpel, lettre par lettre, syllabe après syllabe, treize mots: NOBLESSE, FOI, LOYAUTÉ, PROUESSE, HONNEUR, DROITURE, AMOUR, COURTOISIE, DILIGENCE, NETTETÉ, LARGESSE, SOBRIÉTÉ, PERSÉVERANCE. Treize mots repris des peintures allégoriques de 1500 commanditées par Aymon de Montfalcon et visibles encore sur le mur sud du corridor au premier étage du château. Treize mots très du bréviaire des Noblesse écrit par Alain Chartier au 15^e siècle, dont la signification et l'humanisme sont brûlants d'actualité.

C'est particulièrement à la faveur de la lumière oblique se déversant par les deux fenêtres du mur sud dans la cage d'escalier que les personnes se déplaçant d'un étage à l'autre pourront deviner, découvrir, voir, lire et saisir les treize mots composant ce noble bréviaire.

Les subtilités de la lumière, les nuances du mur et des lettres, le point de vue, donnent cette intervention artistique d'une véritable présence à la fois fragile et indélébile.

RÉALISATION

Le geste et l'instrument choisis pour réaliser ce projet sont ceux du restaurateur d'art: La main et le scalpel.

Lettre après lettre, couche après couche, inscrite dans la peau du mur et par retrait de son enduit, 100 lettres de 20 cm de hauteur réparties sur 13 lignes et en autant de mots.

La matière retirée sera celle des couches de peinture les plus récentes appliquées sur le mur, une pellicule estimée de 1 à 2 mm d'épaisseur. L'inscription des lettres n'occasionnera aucun dommage à la substance historique du mur.

Le report des mots sur le mur et l'exécution du travail seront effectués par des restaurateurs d'art professionnels.

Typographie: «Romanus», une police de caractère développée récemment par swisstopfaces à Vevey.

Entretien: l'intervention artistique ne nécessitera aucun entretien, si ce n'est les précautions d'usage.



Fresque gothique. Détail d'un groupe de saints. Au premier plan les visages des femmes ont été attribués à la Vierge.



Fresque gothique. Détail de la peinture allégorique des Noblesse au rez de chaussée. Le mur a été restauré à l'initiative de la Ville de Vevey.



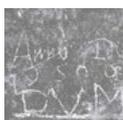
Plan du rez de chaussée, anneau Delagrange. En bleu le mur de l'intervention artistique.



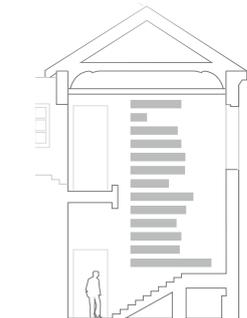
État d'inscription au scalpel d'une lettre sur le mur intérieur d'une maison.



Fresque de la Renaissance. Détail de la peinture allégorique des Noblesse au rez de chaussée. La Ville de Vevey a financé la restauration.



Fresque allégorique des Noblesse au rez de chaussée. Le mur a été restauré à l'initiative de la Ville de Vevey.



Détail de la cage d'escalier. Représentation schématisée de l'intervention artistique sur le mur Est. La taille d'une lettre est de 20 cm de hauteur.



Casse de lettres inscrites, gothiques, au scalpel, sous les couches de peinture, et du plâtre.

NOBLESSE
FOI
LOYAUTÉ
PROUESSE
HONNEUR
DROITURE
AMOUR
COURTOISIE
DILIGENCE
NETTETÉ
LARGESSE
SOBRIÉTÉ
PERSÉVÉRANCE

La Batoille de Camille Scherrer raconte six siècles d'histoire vaudoise au moyen d'un drôle de jeu d'ombres découpé au laser. Installé autour de la salle de réunion, un discret mécanisme permettrait d'éclairer les combles selon plusieurs modes, activés au gré de l'utilisateur. La grandiose charpente est simplement mise en valeur dans un premier mode lumineux statique. Dans le deuxième mode, dit panoramique, un lent mouvement lumineux retranscrit imperceptiblement celui du soleil. Enfin, dans le troisième mode, les ombres se déroulent sur la charpente en créant, à la manière d'une horloge à automatisme, un théâtre animé historique.

Alliant avec subtilité tradition et modernité, La Batoille est particulièrement appréciée par le jury.

En incluant plusieurs modes d'éclairage, l'installation permet de créer à la fois une ambiance de travail et un décor animé didactique. La possibilité de faire évoluer le dispositif au fil des années par la réalisation de nouvelles figurines découpées est également considérée comme très intéressante.

LA BATOILLE

Le destin d'un patrimoine historique a connu
Elle prend place dans la toiture du grand comble
et propose une Batoille de la charpente d'un
type unique particulier.

Sur six siècles, tantôt bascule, elle se décline en
trois modes de fonctionnement à choisir selon les
besoins des utilisateurs.

Le premier mode est statique et sculptural. Il
met en valeur la richesse et la complexité de la
charpente.

Dans le deuxième mode, les 8 spots permettent
l'illumination de manière en mouvement continu
par chaque. Ils imitent en tout ou partie, un
cyclo complet jusqu'au sol, donnant au visiteur
une vue panoramique de la charpente. Inspirée par le
déploiement d'un aéroplane, cette mise en lumière donne
l'impression d'une succession de scènes. L'ordre de
300° sera fait en 1h. Le public peut ainsi se
sentir en confiance sans être perturbé par le
bruit de la lampe.

Le troisième mode devient très bascule et de
cette façon il peut être utilisé à distance
même lorsqu'il s'agit d'un spot d'ambiance pour
les usages de la charpente.

Des silhouettes minimalistes découpées en inox
sont de leur hauteur pour venir se placer
devant les faisceaux lumineux et proposer ainsi
un petit théâtre animé. Les spots sont
répartis sur le mouvement et réalisés sur une
panoplie de scènes historiques relatives à
des événements locaux. Ce mode a été
conçu par l'artiste de la charpente de la Batoille qui
fait deux grands points.

La complexité de la charpente ne permet pas
un petit théâtre mais donne une belle vue
sur et autour de ses silhouettes, paysages et
événements relatifs à la Batoille.

CONCOURS INTERVENTION ARTISTIQUE

LES HISTOIRES

La Batoille raconte six siècles d'histoire vaudoise au moyen d'un jeu d'ombres découpé au laser. Installé autour de la salle de réunion, un discret mécanisme permettrait d'éclairer les combles selon plusieurs modes, activés au gré de l'utilisateur. La grandiose charpente est simplement mise en valeur dans un premier mode lumineux statique. Dans le deuxième mode, dit panoramique, un lent mouvement lumineux retranscrit imperceptiblement celui du soleil. Enfin, dans le troisième mode, les ombres se déroulent sur la charpente en créant, à la manière d'une horloge à automatisme, un théâtre animé historique.

En voici une petite sélection :

1348 - 5e de la maison de Savoie, 1387 - construction du château de Chillon, 1459 - la Palud soulagée par les Barmes, 1476 - évènement de Chillon de Bernandine, 1521 - évènement de la prise de Chillon, 1526 - le développement à l'Est de Genève / Canton de Vaud, 1585 - temps de paix / Savoie, paix et durée, 1647 - contrôle des registres, 1654 - fondation de la compagnie des Agaçonniers, 1685 - Bataille de Marignan, 1722 - évènement de la Batoille, 1757 - Motta à Lucerne, 1798 - indépendance française, 1803 - évènement de la Batoille, 1803 - évènement de la Batoille, 1825 - prise d'Ornavasso à Lucerne, 1851 - première émission TV à Lucerne, 1855 - la Batoille, 1855 - évènement de la Batoille, 1855 - évènement de la Batoille, 1855 - évènement de la Batoille.

Notes et notes : notes des silhouettes, paysages, scènes, scènes en autres évènements de la Batoille.

CONSERVATION-RESTAURATION DU CHÂTEAU CANTONAL SAINT-MAIRE LAUSANNE

LA BATOILLE

CONCOURS INTERVENTION ARTISTIQUE

CONSERVATION-RESTAURATION DU CHÂTEAU CANTONAL SAINT-MAIRE LAUSANNE

IMPLANTATION

8 modules en inox seront répartis au sol, tout autour de la salle de conférence. Ils seront invisibles pour les personnes présentes dans la salle, la technique se fera oublier au profit des chorégraphies lumineuses. Les 8 spots pourront couvrir l'entier du pourtour de la charpente.

DÉTAIL TECHNIQUE

Les 8 modules comprennent chacun 1 spot (type PAR LED - 25W - angle et puissance réglable). Les spots seront montés sur des coulisses linéaires permettant un mouvement parfaitement stable, silencieux et lisse. Les modules seront fabriqués en inox Zinco et les silhouettes en acier.

Une ouverture permettra aux silhouettes d'apparaître et de disparaître selon le mode choisi grâce à un actuateur.

L'ensemble des 8 caissons seront contrôlés par un automate programmable, l'utilisateur n'aura qu'à choisir le mode au moyen de 3 boutons distincts.

300 - 450 cm (selon les côtés)
cable commande (Cat. 6)
220 V
silhouette
spot
35cm
17cm
25cm

taille du spot: 170 x 220 x 245 mm
coulisse linéaire
moteur actuateur

PARTENAIRES DE RÉALISATION

Le développement technique pourra être réalisé d'une part par l'entreprise Metal System (Pierre Diserens) pour la partie serrurerie, structure et intégration, d'autre part par Yannick Soller, électronicien pour la partie pilotage et automation. Ces deux partenaires ont déjà donné leur aval concernant la faisabilité tant technique que budgétaire du projet.

L'artiste a coutume de mettre au jour ce qui est déjà là, visible, mais que d'ordinaire le regard ne saisit pas. Cette constante séduit le jury puisqu'ainsi le projet n'existe que dans le contexte dans lequel il est développé et pas dans un autre.

Les combles pluri-centenaires ont inspiré l'artiste. Elle a repéré ces poutres qui au fil du temps avaient dû être sélectionnées, démontées, réadaptées. Le bois du XV^e raconte les transformations successives de la charpente, elles apparaissent aux yeux de l'artiste comme des cicatrices du temps qu'elle souhaite badigeonner de peinture or.

Une façon de mettre en valeur, de penser/panser le temps. Plus de 200 traces à recouvrir de « baume doré » qui donneraient des airs de voûte étoilée à la charpente enveloppant la salle de verre contemporaine. Si le jury a aimé la réflexion et la justesse du projet, l'engagement et son adéquation avec le lieu, il a des doutes quant à la présence réelle de cette luminosité dorée.

Carmen Perrin
PROJET POUR UNE INTERVENTION ARTISTIQUE CHÂTEAU DE SAINT MAIRE LAUSANNE
 Site 3 - Niveau +3
 Salle de concert créée dans la toiture du Grand Combles

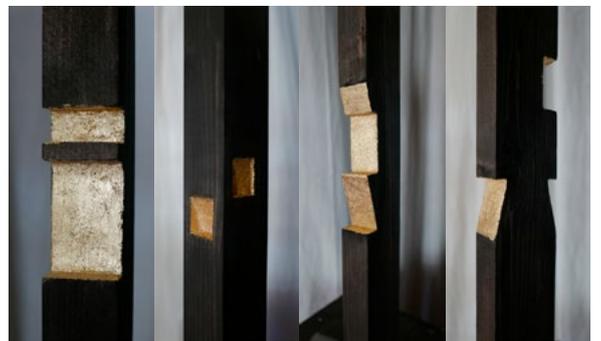
Un péripatèze
 Cette salle de concert créée par Carmen Perrin est un péripatèze, un espace qui se déplace et se transforme. Elle est conçue pour être utilisée de différentes manières, en fonction des besoins de l'artiste et du public. Elle est conçue pour être utilisée de différentes manières, en fonction des besoins de l'artiste et du public.

Quels rôles jouent-elles dans la salle de concert ?
 Les poutres de la charpente jouent un rôle central dans la salle de concert. Elles sont utilisées pour soutenir la structure de la salle et pour créer des espaces de travail et de repos. Elles sont utilisées pour soutenir la structure de la salle et pour créer des espaces de travail et de repos.

Realisation
 La salle de concert a été réalisée par Carmen Perrin et son équipe. Elle a été conçue pour être utilisée de différentes manières, en fonction des besoins de l'artiste et du public. Elle a été conçue pour être utilisée de différentes manières, en fonction des besoins de l'artiste et du public.

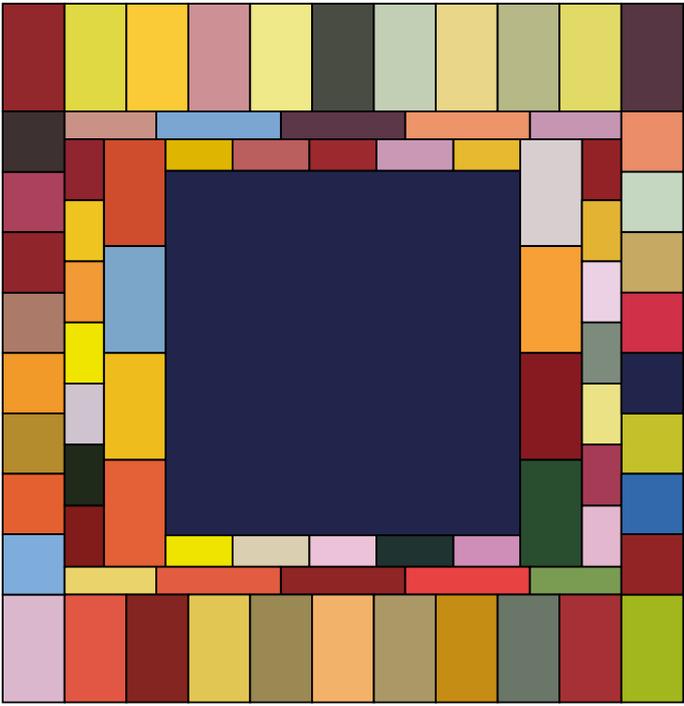
Des espaces
 La salle de concert est conçue pour être utilisée de différentes manières, en fonction des besoins de l'artiste et du public. Elle est conçue pour être utilisée de différentes manières, en fonction des besoins de l'artiste et du public.

Le temps par le milieu
 La salle de concert est conçue pour être utilisée de différentes manières, en fonction des besoins de l'artiste et du public. Elle est conçue pour être utilisée de différentes manières, en fonction des besoins de l'artiste et du public.



Soit une tapisserie qui prendrait place là-même où se situait une tapisserie antérieure. Soit un motif à lire comme le plan imaginaire du château fortifié. Mais encore des références qui s'assemblent, Paul Klee et son tableau « Château soleil » dont l'artiste reprend les tonalités qu'il pose sur le pourtour de la tapisserie, laissant ainsi au centre un carré foncé; un clin d'œil à l'infinie aventure du carré noir que poursuit le peintre, quant à la composition de la tapisserie, elle fait écho à une pochette de disque du Modern Jazz Quartet.

Si le jury apprécie le projet comme étant intelligent, subtil, plein de sens et en résonance avec le lieu, il pense néanmoins que ce projet proposé comme une œuvre au mur, ne fait pas suffisamment vivre l'espace.



Lors de la découverte du chantier, c'est la structure fortifiée qui m'a immédiatement impressionné. Ces quatre murs d'enceinte qui en coupe constitue un cadre imposant en relation à l'espace à disposition. S'en est suivi la redécouverte d'une image d'un tableau de Paul Klee, un peu par hasard, avec ce titre qui pourrait aussi s'inscrire dans ce contexte.

Et puis cette couverture d'un disque du Modern Jazz Quartet, l'analogie graphique avec les plans du château m'a étonné. Ensuite la question de la couleur ouvrait sur une articulation possible avec la peinture de Paul Klee.

Au terme de l'élaboration, l'idée de la tapisserie s'est imposée, en tant que médium adapté avec l'endroit du château. En poursuivant par associations d'idées, le titre de cet album Patterns faisait écho à une œuvre du compositeur Morton Feldman, Why Patterns? La musique de ce dernier est indissociable de l'intéret qu'il porte aux tapis, comme par exemple au travers de la notion de l'«kabirash» qui consiste à teinter de petites quantités de laine qui engendre des nuances.

Il s'agit donc ici d'une démarche qui consiste à articuler des références auxquelles s'ajoutent la contribution de Josef et Anni Albers, et qui s'accorde en tant que processus à celui de l'évolution des différentes étapes de la transformation du château Saint-Maire, tout en poursuivant ses récits.

Francis Baudevin

Why Patterns?

Largeur 234 cm, hauteur 244 cm
Novembre 2016



Une proposition de tapisserie dans le cadre de l'intervention artistique dans la conservation-restauration du château cantonal Saint-Maire à Lausanne





Paul Klee, Burg und Sonne, 1926



Modern Jazz Quartet, Patterns, 1950



Francis Baudevin, Four Walls, 2012



Francis Baudevin, Sans titre, 2013

Par son intervention, Adrien Rovero invite à travailler sur la mise en lumière de la salle de cafétéria à travers un dispositif d'éclairage indirect constitué d'un grand nuage de « réflecteurs ». La salle ayant été autrefois celle de la frappe de la monnaie, le designer souhaite faire frapper 1803 pièces commémoratives. 1000 de ces nouveaux Batz vaudois seraient distribués aux citoyens et 803 seraient sertis dans de petits supports en bois dont la forme rappelle celle d'un spot électrique. Suspendues en nuage selon des inclinaisons différentes, les pièces sont éclairées par plusieurs sources lumineuses à intensité variable et créent un jeu de reflets dans la salle.





Ouf à couvrir
Château de Saint-Maire, vers 1750



Casserole
Antoine Pierre Merlot, vers 1780-1810



40 Batz
Jules-Henri de Sade, 1761
Canton Vaudois, ornement d'une couronne de lauriers, l'écusson de la croix de Savoie et le lion de Savoie.
NB: Le revers de la pièce se compose principalement de la croix de Savoie.
Poids: 4,00 g
Métal: Argent 900/1000
Poids: 10,20 g en orageant.



40 Batz
Jules-Henri de Sade, 1761
Ecuon orné (ornement triangulaire), lion Ecussion orné et lion, la croix de Savoie et cette pièce sera ornée à un grigouille.
Poids: 4,00 g
Métal: Argent 900/1000
Poids: 10,20 g en orageant.

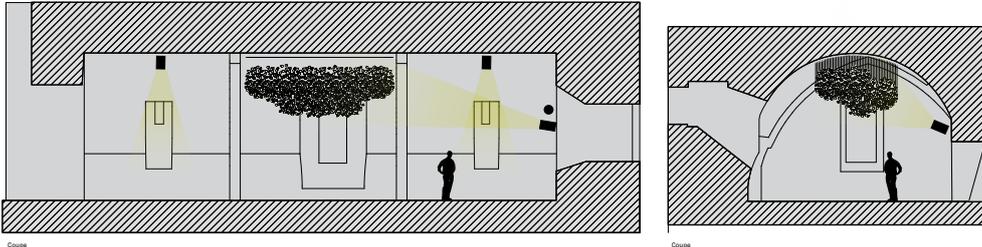


Température éclairage
-5700 K 2000 K - 3000 K -5500 K

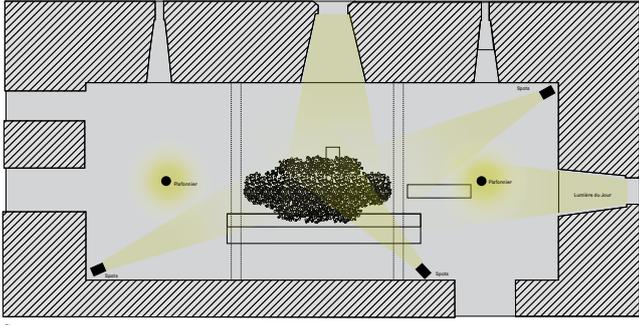
Concept:
La salle du sous-sol a connu au cours de ses changements d'affectations diverses transformations principalement liées à la lumière.
Cette question de lumière est particulièrement forte dans le château Saint-Maire. Sa conception d'origine était plutôt prévue pour une ouverture sur l'extérieur.
Dans la salle du sous-sol, passant de lieu de stockage d'aliments à un atelier de frappe de monnaie, son architecture porte les traces visibles des usages.
Aujourd'hui, elle sera une salle liée au public ainsi qu'une cafétéria.
Mon idée d'intervention se situe dans cet espace et s'intègre au bâtiment ainsi qu'à son histoire, puisque je propose une 3ème intervention vouée à la lumière.
Le concept du projet Nuage d'argent est la conception d'un élément qui apporte de la lumière en lien avec l'extérieur.
Il s'agit de créer une sorte de lustre composé d'une grande quantité d'éléments reflétant la lumière. Ces éléments reflètent la lumière extérieure tout comme celle des sources disposées en périphérie de la salle.
Ces sources de lumière artificielles sont programmées pour recevoir un lien avec l'extérieur, soit une quantité de lumière changeante. 3 variations sont donc opérées.
Focals: un changement de focale permet de projeter une ombre précise ou alors floue.
A l'image du soleil filtré ou non par les nuages
Couleurs: une gradation entre un léger bleu et un rouge permettant de sentir la météo, s'opérant par un passage de 3000°K à 3000°K.
Intensité: La source pourra varier sa puissance en fonction de l'intensité désirée.
Ces différentes variations permettront de moduler la luminosité afin de soutenir la lumière naturelle et répondre ainsi aux divers usages de cette salle: Réception, soirée, cafétéria, ...
Les éléments suspendus prendront la forme d'un nuage et seront composés d'un support en bois teinté noir ainsi qu'une pièce d'argent percée spécialement pour cette installation.
803 éléments seront suspendus, 1000 pièces supplémentaires seront distribuées.
Au total, 1803 Batz seront ainsi produits.
Outre sa qualité de réflexion de lumière et sa symbolique poétique, l'usage de cette matière souligne l'ancienne affectation de cette salle et met en valeur l'artisanat suisse d'orfèvrerie en pleine effervescence au 18^{ème} et 19^{ème} siècles.
Le nuage d'argent est donc une installation basée sur une multitude de pièces d'argent qui reflètent une lumière du monde sur l'ensemble de la salle.
Dimensions Hors tout: approximative du nuage: 550 x 300 x 180 cm



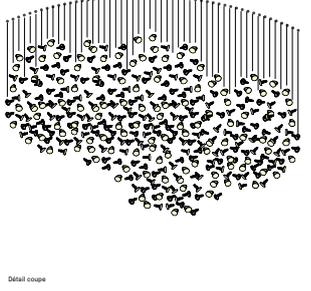
Effets lumineux
Vue des différents types d'éclairage



Coupe



Plan



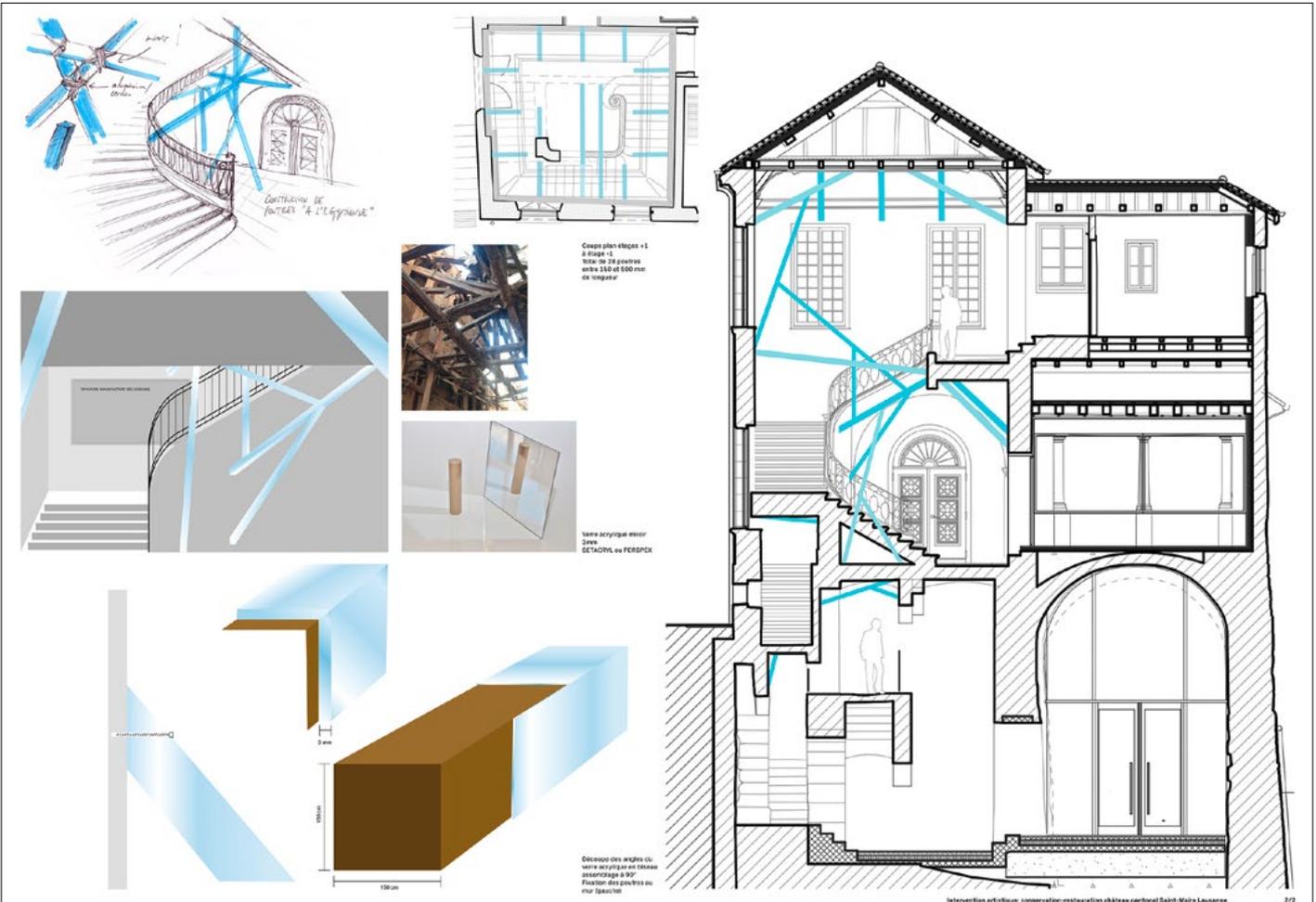
Détail coupe

Nuage d'Argent | 2018 | 550 x 300 x 180 cm | Bois, Argent 900/1000

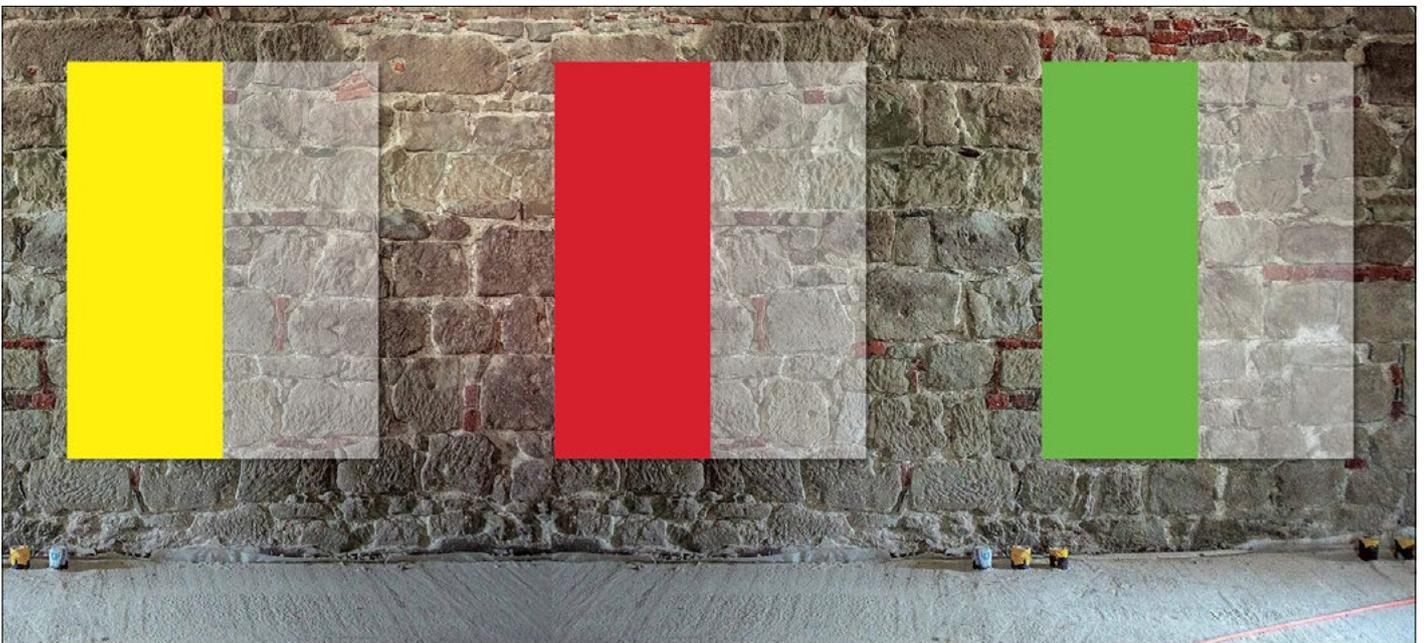
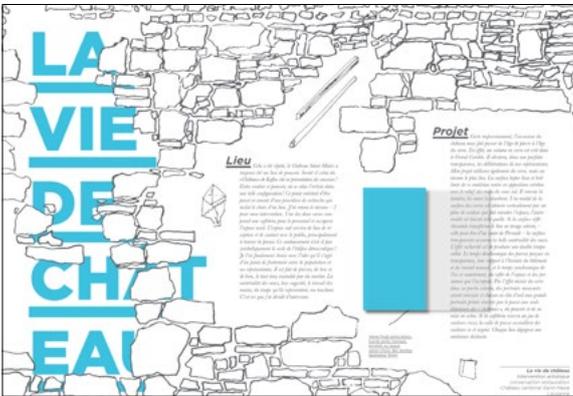
Adrien Rovero | 2018 | 550 x 300 x 180 cm | Bois, Argent 900/1000

© Adrien Rovero 2018

En tissant un réseau de poutres tout au long de l'escalier de l'annexe Delagrangé, Sandrine Pelletier fait descendre une partie des combles dans les niveaux inférieurs. Recouvertes de miroirs, les structures non portantes tissent ainsi une toile arachnéenne dans laquelle la lumière et les images se reflètent et de démultiplient. Le choix du miroir, un des matériaux de prédilection de l'artiste, évoque également la brillance des pièces frappées jadis dans la salle de la monnaie et lui permet de créer, par l'association avec les poutres des combles, une continuité sur les trois étages de l'espace. Inspirée de l'architecture vernaculaire, la charpente fictive crée un espace rythmé par des lignes dynamiques dont la matérialité contraste avec la substance historique du bâtiment. Malgré ses qualités plastiques, le jury estime que cette installation s'inscrit de manière trop importante dans l'espace de l'annexe et qu'elle risque d'en perturber la lecture.



Le peintre choisit d'intervenir dans les grandes caves, au niveau -2; espaces dédiés à la cafétéria et aux relations avec la presse. La matérialité des murs restituée par le travail de restauration invite l'artiste à imaginer une série de peintures sur verre. Des diptyques colorés à gauche et transparents à droite. Pensé comme une sorte de galerie de portraits non figuratifs, ces œuvres amènent de la couleur dans un lieu monochrome où le gris domine, ces verres nets et précis révélant en transparence les rugosités des murs génèrent un contraste intéressant. Le jury a apprécié la qualité et le sérieux de la réflexion, cependant il estime que ce projet penche davantage vers une démarche d'exposition que « d'animation » artistique du lieu, d'autant que l'adéquation avec le contexte semble relative, le travail peut en effet se décliner partout ailleurs du moment qu'il y a la présence de murs. De plus, le jury doute de la possibilité de réussir à aligner ces diptyques de façon régulière sur les murs irréguliers.



Collaboration

Le nombre exact de pièces et leur distribution dans ces deux espaces ne pourra être définitivement précisé que lorsque les agencements précis auront été réalisés. La disposition de ces éléments, carrés ou rectangulaires, sera testée au moyen de gabarits permettant d'en définir plus précisément et la place et le nombre. De ce fait et sur ce point, la collaboration avec les architectes est attendue afin de choisir les emplacements les plus favorables au dialogue des œuvres avec le public — ou restauration — et avec le lieu. Si chaque pièce garde son indépendance colorée, elle agit aussi dans un ensemble qui forme un tout. Deux lieux, deux interventions visuelles spécifiques.

Matériau

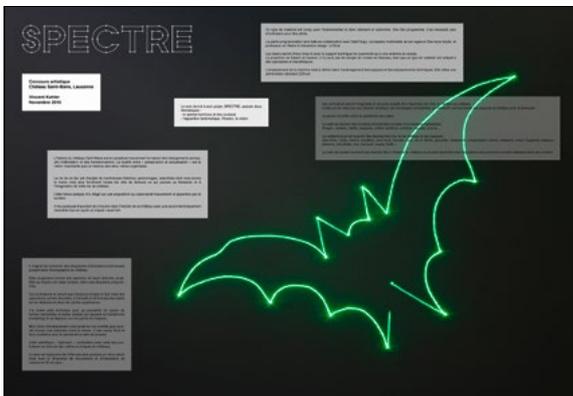
Double verre feuilleté float, extra blanc, bords polis, trempé, émaillé ou laqué selon le choix des venites. Les couleurs sont fixées à chaud. Elles sont protégées entre deux verres d'une épaisseur de 4 mm chacun selon la technique du PVB. L'épaisseur totale est de 8 mm. Une potence en acier inoxydable avec créchetures pour scellement chimique dans le mur et sa pince à verre permettra d'assurer la fixation des pièces et leur sécurisation.

Réalisation

L'installation proposée se compose de grands verres rectangulaires de 180x140 cm et de verres carrés de 130x130 cm. Chacun de ces verres est fixé au mur et se porte en avant, s'écartant de celui-ci de quelques centimètres. Ils conserveront ainsi leur statut d'objet autonome tout en produisant des vitrages. Dans ce projet, le choix du système de fixation des pièces et leur ancrage dans le mur est proposé par Métal Système sous la responsabilité de Pierre Deserens qui pourra, le cas échéant, en assurer l'implantation.

Désirant créer une œuvre totalement réversible et respecter l'intégrité du monument historique, Vincent Kohler a choisi de travailler avec l'image en mouvement. En usant de la technique de projection laser et du morphing, l'artiste entend animer les combles d'une vie nouvelle et lui insuffler une dynamique. Puisant dans un imagier associé aux châteaux, il souhaite créer un répertoire de motifs qui prennent forme sous les yeux du spectateur, se meuvent et se défont fantomatiquement, tels des spectres.

Le jury reconnaît le potentiel poétique de l'œuvre proposée, mais les projections aléatoires lui semblent peu adaptées à l'usage de l'espace, car elles peuvent représenter un élément perturbateur pendant les réunions se tenant dans la salle des combles.



7. Recommandation du jury

Le jury recommande sans remarque particulière au maître de l'ouvrage d'attribuer le mandat d'études et de réalisation de l'intervention artistique prévue dans le château cantonal Saint Maire à Lausanne à :

Mme Ariane Epars, Cully

Auteure de :

« Noble bréviaire »

8. Conclusion

Le jury tient à remercier tous les artistes ayant participé à cette procédure. Il a été très satisfait du niveau des rendus et des propositions qui lui ont été soumis, tant dans leurs qualités artistiques, que de leur présentation, que de la faisabilité et du respect du budget à disposition.

Cette démarche a permis de répondre aux attentes de l'utilisateur et de l'organisateur telles qu'énoncées dans le cahier des charges.

En ce sens, l'objectif de la procédure est pleinement atteint.

9. Dispositions finales

9.1 APPROBATION DU RAPPORT ET SIGNATURES

Le présent rapport est approuvé et signé par les membres du jury.

Lausanne, le 29 novembre 2016



EMMANUEL VENTURA
PRÉSIDENT DU JURY
ARCHITECTE CANTONAL,
SIPAL - DFIRE



NICOLE MINDER
VICE-PRÉSIDENTE
CHEFFE DE SERVICE,
SERAC - DFJC



PHILIPPE PONT
CHEF DE SERVICE,
SIPAL - DFIRE



CHANTAL PROD'HOM
DIRECTRICE DU MUDAC,
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE DIRECTION
PÔLE MUSÉAL



FLORENCE GRIVEL
HISTORIENNE DE L'ART,
SPÉCIALISTE ARTS VISUELS RTS



DANILO MONDADA
ARCHITECTE EPFL SIA,
ARCHITECTE MANDATAIRE CMC



BERNARD VERDON
CHEF DE PROJET, ARCHITECTE,
SIPAL - DFIRE

01/2017 – CONSERVATION-RESTAURATION DU CHÂTEAU CANTONAL SAINT MAIRE

PUBLICATION DU SERVICE IMMEUBLES, PATRIMOINE ET LOGISTIQUE

10, place de la Riponne CH-1014 Lausanne